



Formation C.V.S Conseil de la Vie Sociale Formation Vie en établissement médico-social

Dates : Jeudi 21 Mai 2015 et Mardi 9 Juin 2015

Lieu : Résidence Habitat Jeunes (FJT) La Motte Baril

3, Avenue Monseigneur MOUËZY 35 000 Rennes Salle Châteaugiron

Durée : 2 jours -- de 9 H 15 à 17 H 30

Coût : Participation de 5 € par jour de formation pour les adhérents au CISS Bretagne et de 10 € par jour pour les non adhérents, repas inclus.

Attention ce stage est plafonné de 15 à 18 participants

« Je suis représentant des usagers ou professionnels, je participe à un CVS dans le médico-social. Je cherche à améliorer la vie des usagers, à faire respecter leurs droits. »

J'envisage de participer à un CVS, ...

Vous avez besoin de technique et d'assurance, pour exercer vos missions.

Le CISS vous propose deux journées pour améliorer vos compétences.

OBJECTIFS : S'approprier la fonction de membre d'un CVS

PUBLIC :

Les acteurs des conseils à la Vie Sociale (CVS)

Méthodes pédagogiques :

2 jours à 15 jours d'intervalle. Groupe inter actif de 12 à 20 personnes

Intervenants :

Hubert STEPHAN

**Représentant APF
ex président de CVS**

Jean-Yves LAUNAY

**coordinateur CISS Bretagne
Educateur Spécialisé
Président AIR Bretagne
Membre CA de l'ADIPH 35**

1^{ère} journée :

Présentation du CISS et de SANTE INFO DROITS

Droits des patients : Droits de la personne sous protection relatifs aux actes médicaux – La personne de confiance

Les régimes de protection (notions) : Sauvegarde de justice -- Curatelle simple, renforcée – Tutelles – le mandat de protection future --

Les démarches : Qui fait la demande, Où, Comment, ect

Les ressources (notions) : Procédures : MDPH et CDA – APA –AAH-- ACTP --APL -- Invalidité – Récupération sur succession

La « maltraitance » : Loi –Signalements – Personne qualifiée – Médiateur

Le Défenseur des droits

La loi HPST

Le sanitaire : Présentation du RU en CRUQPC --Le DMP Dossier Médical Personnel --Le DP Dossier Pharmaceutique

Les aidants : Définition –Reconnaissance – Droits au répit – Eviter le « burn-out » – présentation des travaux de la conférence de territoire N° 5

Collectif Inter associatif Sur la Santé Bretagne–

1 square Macédoine – 35200 Rennes

Tél : 02 99 53 56 79 / E-mail : secretariat.cissbretagne@laposte.net

www.lecissbretagne.org

Formation C.V.S Conseil de la Vie Sociale

Formation Vie en établissement médico-social

Dates : 2^{ème} journée **Mardi 9 Juin 2015**
De 9 H 15 à 17 H 30

Lieu : Résidence Habitat Jeunes (FJT) La Motte Baril
3, Avenue Monseigneur MOUËZY 35 000 Rennes Salle Châteaugiron

2ème journée :

La loi 2002 sur les CVS

Les établissements médicaux sociaux : Classement – Articles du code ASF – Les documents obligatoires : Le livret d'accueil – le règlement de fonctionnement --le contrat de séjour – la charte des droits et libertés.

Le Projet d'établissement -- La démarche qualité --L'ouverture sur l'extérieur de l'établissement

Activités

Le CVS

- Evolution du droit des usagers dans les Ets sociaux et médico-sociaux
- Représenter l'ensemble des usagers en tant que expert-profane
- Que faire pour que ça marche ?
- Rôle du CVS et les autres formes de participation
- Champs de compétence
- Composition : : directeur, RU, salariés, autres
- Elections : Candidature : titulaires, suppléants
- Règlement de fonctionnement
- Présidence : rôle, missions
- Droits et devoirs des membres
- Les réunions : ordre du jour, secrétariat de séance, sujets, décisions
- Le relevé de décisions
- Voix consultatives voix délibératives

26. Budget d'établissement (notions)

Schéma -- Les principaux postes budgétaires : recettes, dépenses

Le calendrier budgétaire 31 octobre (prévisionnel) et 30 avril (définitif A-1)

Le prix de journée-- Les 3 règles de tarification

Collectif Inter associatif **Sur la Santé Bretagne**–

1 square Macédoine – 35200 Rennes

Tél : 02 99 53 56 79 / E-mail : secretariat.cissbretagne@laposte.net

www.lecissbretagne.org